

Réponses de la Liste RETAILLEAU aux des AFC des Pays de Loire pour les élections régionales 2015

Êtes-vous prêts à intégrer le soutien au développement des soins palliatifs dans le cadre des actions de la Région sur le domaine de la Santé?

Oui. Le « mal mourir » est un vrai problème en France, y compris sur nos territoires. Il faut renforcer la culture palliative dans notre pays. J'ai d'ailleurs initié en Vendée, lorsque j'étais Président du Conseil général, un plan départemental en faveur du développement des soins palliatifs dans les maisons de retraite vendéennes, afin de permettre aux personnes âgées, lorsque cela est possible, de vivre leurs derniers instants dignement, entourées de leurs proches et des soignants qui les accompagnent dans les établissements.

Si oui, quels moyens concrets envisagez-vous de mettre en place pour soutenir et développer les soins palliatifs sur la région ?

La Région dispose d'un levier essentiel, celui de la formation. Je propose que le Conseil régional participe au développement des formations aux soins palliatifs pour les cadres d'EHPAD, les médecins accompagnateurs ainsi que les personnels infirmiers dans les maisons de retraite des Pays de la Loire. Par ailleurs, cet effort de formation doit également bénéficier aux aidants familiaux qui donnent de leur temps pour accompagner nos aînés, et qui ont besoin de conseils et de soutien. Tout ce qui peut contribuer au renforcement des solidarités familiales doit être soutenu.

Vous engagez vous à stopper le soutien du Conseil Régional aux associations qui, par leur caractère militant, négligent les alternatives à l'avortement et, de ce fait, ne laissent pas la pleine liberté aux femmes en difficulté de faire un vrai choix ?

Quelles que soient nos opinions ou nos convictions sur ce sujet, personne ne peut nier que l'avortement est toujours un drame. Le rôle des pouvoirs publics est de permettre une véritable écoute et d'établir un vrai dialogue avec les femmes qui s'orientent vers une IVG et à qui nous devons proposer également des alternatives. C'est pourquoi je me suis opposé au Sénat à la suppression du délai de réflexion pour une IVG : il s'agit d'une mesure idéologique alors que sur cette question grave et complexe, nous avons besoin au contraire de réponses psychologiques, de prendre le temps d'écouter et d'échanger, dans le respect des convictions et des décisions de chacun.

D'une manière globale êtes-vous prêt à promouvoir une politique de santé respectueuse de la vie à naître notamment au travers de l'accueil et du soutien aux femmes enceintes en difficulté ?

Oui, tout ce qui peut contribuer à éviter des drames humains et à aider les femmes en difficulté doit être soutenu. Bien sûr ce sont les Départements qui disposent de la compétence sociale et familiale, mais la Région peut apporter sa contribution.

Vous engagez vous à veiller à ce que le Conseil Régional n'apporte aucun soutien aux structures promouvant explicitement ou implicitement l'idéologie de l'indifférenciation sexuelle (« théorie du genre ») ou tout autre idéologie visant à la déconstruction des repères fondamentaux qui permettent la construction affective des enfants ?

Il y a un principe en France, auquel je suis particulièrement attaché : la neutralité de l'école publique. C'est au nom de ce principe républicain, et pas seulement au nom de mes convictions intimes, que je refuse la diffusion d'approches idéologiques dans l'institution scolaire comme la théorie du genre. Si je suis élu Président du Conseil régional, je serai particulièrement vigilant sur ce point, notamment dans les lycées publics qui sont sous la responsabilité de la Région.

Vous engagez vous à ce que les politiques de santé publique à destination des jeunes ne contournent pas les parents qui, en tant que premiers éducateurs de leurs enfants, ne doivent pas être coupés et spoliés de la relation essentielle de confiance qu'ils bâtissent avec leurs enfants?

Vous avez entièrement raison de souligner que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : avant d'être « nationale », l'éducation est familiale. Ce principe de bon sens, les décideurs publics l'ont trop souvent oublié. Le rôle des pouvoirs publics n'est pas de faire de l'ingérence dans les familles, mais de les accompagner, de les associer même, notamment pour l'élaboration des politiques qui les concernent. C'est l'engagement que je prends : si les électeurs nous font confiance, la Région impliquera systématiquement les représentants des familles et les associations de parents aux actions régionales ayant une dimension familiale.

De même, vous engagez vous à refuser l'intervention dans les lycées des associations dont les interventions au titre des programmes d'éducation affective se limitent à des questions techniques ordonnées à l'absolu du plaisir, c'est à dire qui ne concernent ni l'éducation ni l'affection ?

La Région n'a pas de compétence en matière pédagogique puisque tout ce qui concerne les programmes relève de l'Education Nationale. Mais les élus régionaux ont un devoir de vigilance à l'égard de ce que les jeunes reçoivent dans les lycées et qui doit être orienté vers un seul objectif : élever les jeunes à travers le savoir qui passe aussi par un savoir-vivre, leur permettre de sortir d'eux-mêmes pour acquérir une véritable liberté, en refusant tout ce qui au contraire les rabaisse et même les blesse. Je pense notamment à la drogue et à l'alcool. Notre région est malheureusement l'une de celles où les addictions chez les jeunes sont les plus importantes. C'est ce que m'ont d'ailleurs confirmé les nombreux proviseurs et professeurs de la région que j'ai rencontrés. La

gauche régionale me reproche d'essayer de « faire peur » mais je refuse de me laver les mains devant le drame de tous ces jeunes et de toutes ces familles qui sont confrontés à l'enfer de la drogue. C'est la raison pour laquelle je propose le lancement d'un plan régional anti-drogue dans les lycées, qui comprendra notamment la mise en place d'équipes de prévention dans les établissements, de réunions de sensibilisation des parents mais également un soutien sans failles aux chefs d'établissements qui font appel aux forces de police ou de gendarmerie lorsque la situation l'exige. Je souhaite d'ailleurs que les associations familiales et les représentants des parents soient étroitement associés à la l'élaboration et à la mise en œuvre de ce plan.

Afin de reconnaître le rôle essentiel que tiennent ces lycées dans notre région, êtes-vous prêt à les soutenir efficacement au regard de leur contribution positive pour leur permettre de tenir leur rôle et se développer au profit des lycéens qui leur sont confiés, dans le respect de leur spécificité éducative et confessionnelle?

La Région accompagnera tous les lycées sans exception, publics comme privés. Je veux rétablir l'équité entre enseignement public et enseignement privé, qui a été fragilisée par la gauche régionale : la Région a par exemple supprimé les crédits pour les séjours Europe dans les lycées privés et elle a diminué la dotation pour ces établissements concernant la gratuité des manuels scolaires. C'est inacceptable, la liberté de choix des familles doit être respectée !

Avez-vous l'intention de rendre les transports collectifs plus accessibles aux familles, notamment eu égard à l'environnement, en créant des dispositifs tarifaires familiaux destinés aux titulaires de la carte famille nombreuse (à partir de 3 enfants) du type de ce qui est pratiqué en Ile de France (50% pour toutes les familles titulaires de cette carte alors que dans notre région, seul le taux de réduction de la carte s'applique)?

Les Pays de la Loire sont la 3^{ème} région métropolitaine comptant la plus forte proportion de familles nombreuses (23 %). Ce dynamisme démographique est une chance pour notre région mais nous ne devons pas oublier qu'il a un coût pour toutes ses familles ! Je souhaite que dans les transports, la Région privilégie la tarification familiale et notamment pour les transports scolaires puisque les Régions vont désormais avoir en charge cette compétence avec la réforme territoriale.

De façon générale, êtes-vous favorable à l'élargissement des champs d'utilisation de la carte famille nombreuse aux domaines de la culture et du sport pour qu'ils profitent au plus grand nombre ?

Oui, je souhaite que la Région mette en place des tarifs spéciaux pour les familles concernant les événements sportifs et culturels que la collectivité régionale organise, comme la Folle Journée en région par exemple.

Considérez-vous que l'urbanisme et la politique du logement doivent favoriser un meilleur équilibre de vie pour les familles en veillant notamment à faciliter la construction de plus grands logements pour les familles, et à favoriser les liens intergénérationnel?

Bien sûr, j'ai la conviction que nous devons diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins divers des familles. Nous veillerons à ce que la Région agisse dans cet esprit, car la politique de l'habitat ne doit pas avoir seulement une dimension sociale, mais une dimension familiale également.

Si oui, considérez-vous que permettre la transformation de la location HLM en accès à la propriété et favoriser la location de chambre chez l'habitant (logement ou loyer modéré en échange de service à la personne) puisse répondre à ces objectifs ? Avez-vous d'autres propositions ?

Je propose notamment que la Région lance une initiative « 1000 Familles pour l'Apprentissage », afin de développer les solutions d'hébergement chez l'habitant pour les jeunes mineurs apprentis, notamment dans les zones rurales. Pour une somme modique, le jeune apprenti peut ainsi bénéficier d'un logement dans un cadre accueillant et sécurisant.

Etes-vous prêt à favoriser un développement équilibré de notre région favorisant l'implantation des entreprises et des services hors des grandes agglomérations ? Et si oui, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre ?

Je ne veux pas d'une région à deux vitesses. Il faut lutter contre cette fracture territoriale qui s'élargit dans notre pays et qui passe par notre région. Car de plus en plus de territoires se sentent oubliés et même abandonnés dans les Pays de la Loire. Je pense notamment à certains territoires ruraux confrontés à la désertification de leurs centres-bourgs, à la disparition des services publics... Je propose la mise en place d'un pacte régional pour la ruralité qui permettra de renforcer le soutien de la Région au maintien et à la création des commerces de proximité, à l'installation de nouveaux médecins mais également de nouvelles entreprises dans nos communes rurales, à la montée en débit et à la lutte contre les zones blanches... Nous avons besoin d'une Métropole forte, de villes moyennes attractives mais également d'une ruralité vivante.

Etes-vous prêt à soutenir et favoriser l'implantation des familles qui souhaitent se maintenir ou s'installer sur des petites exploitations, seules à même de reconstituer un tissu social dans nos campagnes et gage de la préservation de notre environnement et de nos espaces naturels ? Et si oui, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre ?

Il faut que nous gardions une activité agricole sur tout le territoire régional. L'agriculture est un atout économique pour notre région, mais c'est aussi un atout social, culturel même, car la ruralité est dans l'ADN de notre région. Je propose que nous lancions un grand plan d'urgence en faveur de l'agriculture, pour favoriser l'installation et la transmission, pour moderniser nos exploitations, pour créer de nouveaux débouchés également, en mettant en

place par exemple le 100% viande française dans les cantines ou les selfs des lycées et des CFA. J'ai la conviction qu'il n'y a pas d'avenir sans agriculture, ni pour notre pays ni pour notre région.

Êtes-vous prêt à supprimer les subventions aux associations culturelles allant à l'encontre du bien commun et de l'intérêt général et faisant la promotion de la violence ou du communautarisme ?

La question de la mise en place d'une charte d'engagement contre toute forme de violence ou de communautarisme sera posée, dans le cadre des subventions accordées par la Région. Plus largement, les moments dramatiques que nous venons de vivre doivent nous faire prendre conscience du danger que représente le communautarisme, qui fait le lit des extrémismes et en particulier de l'islamisme, mais également de l'individualisme qui fragilise et même désarme notre pays face aux menaces auquel il est confronté. Notre pays traverse une profonde crise civique contre laquelle la société dans son ensemble doit se mobiliser. Pas seulement l'Etat, mais les collectivités également. Et c'est la raison pour laquelle j'ai proposé dès le mois de septembre la mise en place de « lycées tricolores » : la Région proposera aux établissements qui le souhaitent de renforcer la dimension civique dans la vie scolaire, à travers des jumelages étroits entre des classes et des institutions qui dans la région incarnent la France et la République (un régiment de l'armée de terre, un tribunal, un centre de secours de pompiers...), à travers des expérimentations également : je pense en particulier à la question de l'uniforme à l'école. Plutôt que de débattre avec des arguments idéologiques, expérimentons cette idée sur la base du volontariat !

Considérez-vous qu'il est du ressort du conseil régional de participer au financement de publications insultantes envers quiconque ?

Bien sûr que non. Nous sommes tous attachés à la liberté d'expression. Mais il n'y a pas de véritable liberté sans responsabilité. Une démocratie saine et apaisée, c'est une société dans laquelle chaque individu veille à exercer sa liberté sans heurter et sans blesser la dignité des autres.

Veillerez-vous dans votre futur mandat de conseiller régional à ce que les dépenses de fonctionnement du Conseil Régional soient limitées au strict nécessaire et intègrent les principes élémentaires de respect de la personne ?

Naturellement. Je souhaite d'ailleurs mettre un terme au déluge de publications papiers envoyées ici ou là par la Région. Hormis le magazine régional, tout sera dématérialisé et nous lancerons un plan anti-gaspillages pour réduire d'au moins 10% le train de vie de la Région. La dette régionale a été multipliée par trois : la Région doit donc faire comme toutes les familles qui sont confrontées à la crise, se serrer la ceinture !

Vous engagez-vous à renforcer l'accompagnement des parents qui prennent un congé parental alors qu'ils occupent un emploi précaire qu'ils ne retrouveront pas à la fin de celui-ci ? A favoriser la formation

au cours de ce congé parental pour une meilleure employabilité ? A faciliter, par des mesures incitatives, la réinsertion en entreprise à « temps choisi » en particulier pour les mères de plusieurs enfants ?

En détricotant la politique familiale, le Gouvernement s'est attaqué au seul grand indicateur positif dont dispose encore la France : son dynamisme démographique. C'est inacceptable mais surtout irresponsable. Nous devons permettre aux parents qui le souhaitent d'avoir plusieurs enfants et de prendre le temps de les éduquer, pour ensuite revenir dans la vie professionnelle. Cela passe effectivement par la formation et en particulier l'insertion des mères ayant plusieurs enfants. Là encore, je souhaite que la Région puisse créer des accompagnements sur-mesure et des formations adaptées avec les Départements qui disposent de la compétence sociale et familiale.

Vous engagez vous à porter les mêmes types de mesures pour les proches qui prennent un congé ou souhaitent aménager leur temps de travail pour s'occuper d'un parent âgé, en fin de vie ou atteint d'une maladie grave ?

Oui, comme je l'ai dit la Région mettra en place des formations spécifiques pour les aidants familiaux qui s'adapteront à chaque situation.

Plus largement, vous engagez vous à soutenir les initiatives locales de création et de développement de centre de télétravail, et de développement de dispositif inter-entreprises de garde d'enfants ?

Je propose par exemple que dans le cadre de sa compétence économique, la Région mette en place une aide spécifique pour la création de crèches ou de micro-crèches d'entreprises, afin d'aider les parents, et notamment ceux qui travaillent tous les deux, à conjuguer vie professionnelle et vie familiale.

Dans le cadre – limité sur ce domaine – des compétences du Conseil Régional, vous engagez vous à tout faire pour ne pas encourager la banalisation du travail le dimanche ?

Lors de l'examen de la loi Macron au Sénat, j'ai clairement marqué mon opposition au travail le dimanche. Bien sûr, il peut et il doit y avoir des exceptions en fonction des activités et des territoires. Je pense notamment aux zones très touristiques, comme le littoral où le travail le dimanche a toujours existé pendant la saison ! Mais le dimanche ne doit pas être banalisé, car ce n'est pas seulement un jour pour soi mais d'abord un jour pour les autres : pour la vie familiale, pour la vie associative également. Je suis d'ailleurs particulièrement attaché à ce dernier point car soutenir le bénévolat, c'est faire partager cette culture de la gratuité dont nous avons tant besoin dans notre société de plus en plus individualiste et consumériste. C'est pourquoi je propose que la Région crée, avec de grands donateurs et des entreprises de la région, une fondation régionale pour le bénévolat qui permettra de soutenir les projets des associations de proximité, mais également d'organiser de grands événements pour valoriser l'engagement gratuit. Cet engagement qui, j'en ai l'intime conviction, est indispensable à toute société humaine. C'est d'ailleurs ce qu'ont souligné des hommes très différents comme le sociologue

Marcel Mauss et le Pape Benoit XVI : le premier en rappelant que « le don est un roc social », le second en affirmant que « l'être humain est fait pour le don ». Pour que le XXI^e siècle ne soit pas simplement celui de l'*Homo economicus* mais de l'homme dans toutes ses dimensions, nous avons besoin de disposer d'un espace où la gratuité puisse respirer et s'organiser.